

# Exégèse et homélie

La proclamation liturgique des Écritures et l'homélie sont indissociablement liées. Les Églises chrétiennes depuis les premiers siècles ont imité le culte juif, convaincues qu'il ne suffit pas de faire entendre les lectures bibliques. Il faut en faire un commentaire pour les rendre accessibles aux participants, sans quoi elles ne nourriront pas la foi des fidèles. Vatican II insiste sur l'importance de l'homélie et sur son contenu majeur, à savoir les lectures qui viennent d'être proclamées : « *L'homélie qui, en suivant le cours de l'année liturgique, permet d'expliquer à partir du texte sacré les mystères de la foi et les normes de la vie chrétienne est fortement recommandée comme faisant partie de la liturgie elle-même...* » (S.C. 52).

## Le sermon d'autrefois a fait place à l'homélie liturgique

La nouveauté de Vatican II consiste en ce que la prédication est désormais au service de la Parole de Dieu qu'elle déploie. L'ancien « sermon » dominical était souvent un commentaire soit du Credo (dogme) soit des Commandements (morale). S.C. 52 ne veut pas éliminer ces deux aspects des « *mystères de la foi* » et des « *normes de la vie chrétienne* », mais le départ de ces développements est l'interprétation des textes bibliques.

## Quelques décisions de Vatican II

Le sort de l'homélie liturgique à Vatican II est lié à quelques décisions concernant la Parole de Dieu :

- 1) Les lectures bibliques sont désormais proposées dans les langues maternelles. L'homélie liturgique devient dès lors possible et nécessaire.
- 2) Les nouveaux lectionnaires bibliques offrent un riche panorama des principaux textes bibliques, en particulier le Lectionnaire dominical avec ses trois lectures où l'Ancien Testament a désormais sa place.
- 3) La Constitution *Dei Verbum* sur la révélation est la justification dogmatique des décisions en matière liturgique : « *Il a plu à Dieu dans sa sagesse et sa bonté de se révéler en personne et de faire connaître le mystère de sa volonté...* » (D.V. 2). En effet, les lectures bibliques font entendre la Parole de Dieu. Elles nous donnent accès à l'« auto-communication » de Dieu (Dieu se fait connaître lui-même). En langage plus simple, Vatican II déclare que Dieu s'est engagé dans une sorte de « conversation » avec son peuple au long des siècles. Nous pouvons nous « glisser » dans cette conversation en écoutant la Parole et en lui répondant par le chant et les prières. Au sommet de cette conversation, il y a la parole de Jésus, d'où l'importance primordiale des Évangiles. Bref, la Parole de Dieu est de nature « sacramentelle » : elle est porteuse du salut pour le croyant.

## Importance de l'exégèse biblique

Le mot « exégèse » veut dire, selon le terme grec, « explicitation » ou « explication » (dé-plier ou déployer le texte pour en scruter la signification) ou « interprétation », ou « recherche de sens ». Elle vise à dégager l'intention des auteurs, porteurs du message de Dieu. Attention ! On peut trouver diverses interprétations d'un même texte chez les exégètes. La Parole de Dieu est d'une grande richesse qu'on ne peut réduire à un simple « résumé ». Il n'est pas toujours facile de comprendre les textes bibliques liés à des cultures anciennes. L'exégèse biblique cherche à connaître la signification des termes utilisés par les auteurs, leur contexte historique et sociologique. Elle scrute leur genre littéraire (historique ou juridique ou poétique ou doctrinal, etc.). Elle tient compte aussi du rapport entre le passage biblique et le livre auquel il appartient, etc. On parle aujourd'hui d'exégèse historico-critique ou doctrinale ou narrative, ou mystagogique ou même canonique. De plus, l'exégète a sa sensibilité propre et son angle d'approche du texte. Bref, il peut être intéressant de lire plusieurs exégèses différentes d'un même texte, par exemple en reprenant des numéros plus anciens de *Feu Nouveau* ou la collection *Paroles sur le chemin* éditée par *Feu Nouveau* (4 volumes : A, B, C, et Dimanches et solennités, éd. C.D.D., Tournai) ou encore *Le Nouveau Testament commenté* (C. Focant-D. Marguerat, Paris, 2012). Les titres donnés aux lectures bibliques par les missels montrent la diversité des approches exégétiques (cfr Lc 16 : « *Le gérant malhonnête* » ou « *Le gérant habile* » !)

Les introductions aux divers Missels des fidèles peuvent également être utiles, car elles s'efforcent de donner une interprétation des textes du dimanche. Le « prédicateur » ne peut se contenter toutes les trois années de répéter l'homélie qu'il retrouve dans ses archives ! Sinon, comment la Parole restera-t-elle vivante ? Ce type d'opération ressemble à la cuisine au four à micro-ondes où l'on réchauffe ce qui a été préparé auparavant...

## L'homélie est un acte liturgique !

Il ne faut pas confondre l'homélie avec une catéchèse paroissiale ou une conférence ou un cours d'exégèse scientifique. Elle est avant tout un élément de la liturgie de la Parole, un acte liturgique qui fait corps avec le sacrement qu'on célèbre. L'homélie doit donc être à la fois biblique et liturgique, c'est-à-dire qu'elle invite à célébrer Dieu, à confesser la foi. C'est l'acte d'une assemblée de croyants. Elle est à la jonction entre la liturgie de la Parole et la liturgie proprement eucharistique. Elle doit donc motiver l'assemblée à « rendre grâce à Dieu » en connaissance comme le fait la Préface des fêtes.

Parler de l'homélie comme acte liturgique signifie que tels geste ou parole liturgique peuvent avoir leur place dans l'homélie : par exemple une oraison. Le *Missel de la semaine* de Mgr P. Journel (Mame-Desclée) donne une substantielle introduction à chaque célébration eucharistique et renvoie aux textes liturgiques du jour comme les oraisons et les préfaces.

## L'homélie et les trois lectures bibliques

Comment faire ? Faut-il commenter les trois lectures dominicales ? En quelques minutes, dans une communication orale, cela n'est pas possible. Il faut donc choisir ce qu'on pourrait appeler le « centre de gravité » de l'homélie du jour. Prenons l'exemple du 25<sup>e</sup> dimanche C (Amos 8 : les mauvais riches ; 1 Tim 2 : invitation à une prière large et universelle ; Luc 16 : « l'argent trompeur » ou « le gérant mal-honnête » ou « le gérant habile »).

Souvent, on part de l'évangile, comme point central de l'homélie et on complète par un élément de la première lecture (souvent choisie en fonction de l'évangile) et éventuellement un passage de la seconde, mais ce n'est pas indispensable. Méfions-nous de trop en dire, ou de vouloir « résumer » en quelques mots les trois lectures. On pourrait aussi partir d'Amos 8 (mauvais riches) pour en venir à l'évangile (Lc 16). Tout cela dépendra de l'exégèse (ou des exégèses) que j'aurai approchée(s) pendant la semaine qui précède. Ce n'est pas le samedi soir qu'il faut commencer à préparer l'homélie. D'ailleurs, il convient de méditer soi-même la Parole à annoncer, de se faire à nouveau « disciple » pour être ensuite le « prédicateur » qui invite à accueillir le message du jour et à se laisser convertir.

Il ne convient pas de laisser tomber les textes plus « rebelles » comme par exemple le sacrifice d'Isaac ou le passage de la Mer Rouge : il faut « affronter » les textes et non seulement les « répéter ». Méfions-nous des homélies trop « lisses » qui passent à côté des difficultés du texte, ne répondent pas aux questions de l'assemblée et se contentent d'un langage trop simplement « pieux ». Avant l'exhortation, il y a l'explication. Car il y a « ce que le texte dit » et ce que l'auteur (et Dieu !) « veut dire » à travers ce texte, bref son intention. Et cela, on ne peut l'inventer. Il faut se mettre à l'école de la Parole de Dieu en lisant des commentaires bibliques, en méditant la Parole, en la partageant avec les fidèles dans des cercles bibliques ou des réunions pastorales, voire en préparant l'homélie avec des confrères ou l'équipe liturgique. La préparation de l'homélie suppose du temps et un investissement personnel. Le professeur qui prépare un cours doit habiter son sujet pour être à l'aise et pouvoir entrer dans l'oralité créatrice plutôt que dans une « dictée » ennuyeuse. L'Écriture ne dit-elle pas « *Qui sème largement récoltera largement ?* ». Ou encore la mère de famille qui prépare le repas du soir veille à avoir trop pour être sûr d'avoir assez, car il y aura peut-être un invité-surprise amené par l'un ou l'autre enfant de la maison.

## Les « ingrédients » de l'homélie liturgique

Le mot « homélie » signifie « entretien familial ». Il s'agit de susciter l'intérêt pour la Parole de Dieu et sa compréhension. Il n'y a pas une seule manière de faire l'homélie et, le même jour, on peut trouver bien des homélies différentes, par exemple dans une même ville. Mais la subjectivité du prédicateur a ses limites. Elle ne doit pas devenir « subjectivisme » ; pour cela, il faut fréquenter les écrits des exégètes, mais aussi la communauté locale qui a sa culture propre.

Selon un auteur protestant célèbre, pour préparer l'homélie il faut avoir dans une main la Bible et dans l'autre le journal ! Il ne faudrait pas durcir cette affirmation, car l'homélie ne peut être un commentaire politique sur les situations du monde. La vérité de cette déclaration est que les chrétiens ne vivent pas en dehors du monde et que l'homélie ne peut être « intemporelle ».

L'homélie vise aussi à la conversion et au progrès spirituel ; c'est sa dimension « éthique » ou morale : « *Va et toi aussi, fais de même* », disait Jésus à la fin de la parabole du bon Samaritain. Or, c'est là où nous sommes et dans l'époque qui est la nôtre que doivent se vivre la conversion et la sanctification.

La dimension spirituelle (par exemple l'invitation à la prière) ou éthique (comportementale) n'a pas sa place au début de l'homélie, mais plutôt à la fin. Il faudra éviter le moralisme qui consiste à dicter des comportements à adopter. La liberté évangélique de chaque croyant doit être respectée. Par ailleurs, en rester à une pure explication des textes bibliques comme dans un cours est insuffisant.

La finale de l'homélie doit être brève ; quelques mots qui invitent ou qui frappent ; elle doit aussi inviter les chrétiens à « rendre grâce » pour les bienfaits de Dieu évoqués dans les lectures du jour. Ainsi les deux parties de la messe ne seront plus des domaines séparés : « *La messe comporte comme deux parties : la liturgie de la parole et la liturgie eucharistique ; mais elles sont si étroitement liées qu'elles forment un seul acte du culte. En effet, la messe dresse la table aussi bien de la parole de Dieu que du Corps du Seigneur, où les fidèles sont instruits et restaurés* » (PGMR, 28).

André Haquin